



COMMUNE DE DELLEY-PORTALBAN

Plan d'aménagement local Invitation à une séance d'information

Le plan d'aménagement local (PAL) du village de Delley a été approuvé par le Conseil d'Etat en 1996, celui du village de Portalban a été approuvé en 1980.

La loi sur l'aménagement du territoire et les constructions fixe que le PAL doit être réexaminé tous les quinze ans et au besoin modifié.

D'autre part, il était exigé dans le cadre de la fusion des communes de Delley-Portalban en 2005 que le PAL soit harmonisé dans un délai de cinq ans. Sur la base de ces différentes exigences, une révision générale du plan d'aménagement local est actuellement indispensable.

Le Conseil communal et la Commission d'aménagement du territoire se sont réunis à deux reprises, avec leur urbaniste, pour planifier ce travail important pour notre commune. Lors de la dernière séance, il a été décidé d'inviter toute la population locale afin de l'informer sur ce projet.

Dans cette optique, une séance publique est prévue le :

Mercredi 7 septembre 2011 à 20h00
A la salle communale de l'école de Delley

Cette séance se déroulera de la manière suivante :

1. Salutations du Conseil communal
2. Présentation des phases et objectifs de la révision du PAL
3. Questions – réponses

Nous vous y attendons nombreux et au plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Au nom du Conseil communal

La secrétaire

Le syndic

J. Martin

Ph. Cotting

Delley, le 10 août 2011